

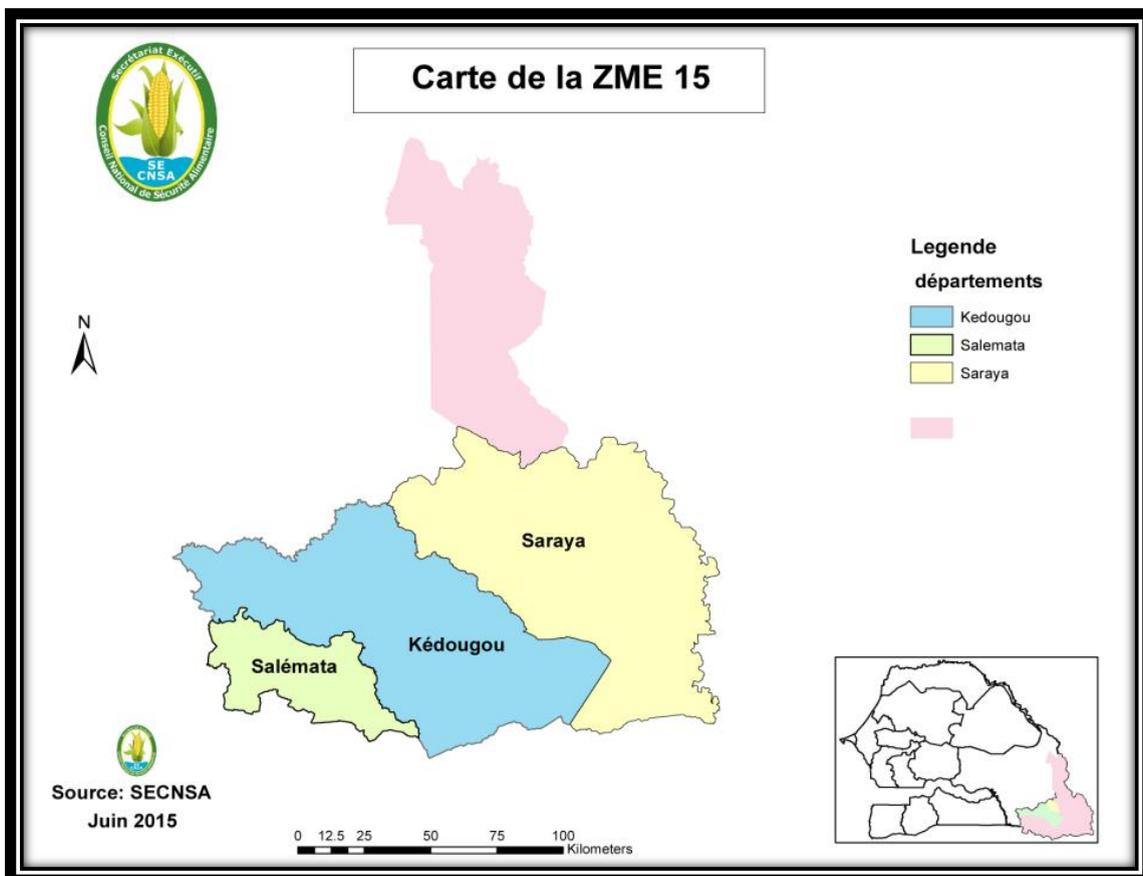


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi
PRIMATURE
Cabinet du Premier Ministre



Secrétariat Exécutif
Conseil National de Sécurité Alimentaire

PROFIL DE LA ZONE DE MOYENS D'EXISTENCE SN 15/pluviale-mais-orpaillage



COMMISSION EUROPÉENNE



Aide humanitaire



Février 2016

Table des matières

Situation géographique.....	2
Le système de production.....	2
Caractéristiques démographiques.....	3
Choix de l'année de référence.....	4
Situation des marchés.....	5
Le calendrier saisonnier.....	5
La catégorisation socio-économique des ménages.....	7
Sources de nourriture.....	9
Les sources de revenus monétaires.....	11
Le schéma des dépenses des ménages.....	14
Chocs, risques et stratégies.....	16
Conclusion et recommandations.....	17
Méthodologie de l'approche de l'analyse de l'économie des ménages.....	19

1. DESCRIPTION DE LA ZONE

1.1 Situation géographique

La zone de moyens d'existence n°15 « pluviale-maïs-orpaillage » comprend la région administrative de Kédougou et la partie du département de Bakel frontalière avec la république du Mali, l'arrondissement de Kéniéba. Cette région est issue du découpage de la région de Tambacounda dont elle constituait le troisième département. Elle a été créée en 2008. La zone de moyen d'existence est limitée au sud par la République de Guinée, à l'ouest par le parc de Niokolokoba, à l'est par la République du Mali et au nord elle s'étend jusqu'aux limites de l'arrondissement de Kéniéba et la commune de Sinthiou FISSA.

Le climat est de type soudano-guinéen, la zone est pluvieuse, elle enregistre des quantités de pluies assez importantes, (1300 à 1500 mm par an). La saison des pluies dure six mois de mai à octobre.

Les principaux types de sols de la région de Kédougou sont les suivants : les sols minéraux bruts d'érosion (lithosols), les sols peu évolués d'érosion gravillonnaire, les sols ferrugineux tropicaux (non lessivés, lessivés sans concrétions et lessivés avec concrétions), les vertisols, les sols hydromorphes et halomorphes. Il est à noter que les sols ferrugineux tropicaux et les sols peu évolués d'érosion prédominent dans la région.

1.2 Le système de production

Le système de production dominant est l'agriculture pluviale, les principales spéculations cultivées sont le maïs, le riz et le sorgho pour les cultures vivrières. L'arachide et le coton dans une moindre mesure constituent les cultures de rente. D'après les résultats du dernier recensement de la population la région de Kédougou est l'une des régions du Sénégal où la culture pluviale est la plus pratiquée, environ 69 % des ménages agricoles sont occupés par cette activité. La pratique du maraîchage est aussi une activité importante pour les ménages.

L'élevage est surtout pratiqué par les peulhs et les malinkés essentiellement, la région de Kédougou possède un cheptel estimé à 52254 bovins, 16334 ovins et 15334 caprins (Situation Economique et Sociale régionale 2013- ANSD Avril-2015).

Les activités liées au bétail sont importantes pour les ménages, bien que nous ne sommes pas dans une zone pastorale.

Cette zone de moyens d'existence est située dans un espace frontalier dont elle subit les influences à travers un brassage de différentes cultures et des échanges économiques assez importants. On constate la cohabitation de plusieurs ethnies notamment les peulhs, les malinkés, les bassaris, les bedik, les dialonké, les bambaras, les diakhanké. Les luttes d'influences entre les peulh du Fouta et les malinkés ont profondément marquée l'histoire de la région ; la cohabitation entre les musulmans (peulh et malinkés) et les chrétiens et les animistes est plutôt apaisée.

La recherche de l'or encourage la migration de populations de la sous-région.

En 2013, l'activité industrielle d'exportation de l'or de Kédougou représentait 15% des exportations totales du Sénégal avec plus de 176 milliards (Situation Economique et Sociale régionale 2013- ANSD Avril-2015). Les activités d'orpaillage occupent la plupart des ménages, elles constituent une importante source de revenus et participe de manière significative à la diversification des sources de revenus des ménages agricoles.

Toutes les catégories de ménages, les nantis, les moyens, les pauvres et les très pauvres tirent des ressources de l'exploitation des « diouras¹ ». Durant l'année de référence en 2013 les revenus tirés de l'orpaillage représentait la deuxième source de revenus chez les ménages nantis et moyens.

On note également un important gisement de minerais précieux comme le fer, et le marbre.

Malgré ce potentiel, la zone est assez mal lotie en matière d'infrastructures routières et en services sociaux de base. L'infrastructure routière est très dégradée et ne favorise pas les échanges commerciaux à l'intérieur de la ZME et avec les autres localités. En plus la ZME est très éloignée de Dakar par où passent la plupart des importations de denrées alimentaires dont les prix sont, par conséquent, élevés.

La route qui mène de Kédougou à Salémata est impraticable après de fortes pluies, la saison des pluies ; Ce qui entraîne un enclavement de ce département durant la saison des pluies. Il est en de même de l'arrondissement de Kéniéba, coupé du reste du pays dès l'installation de l'hivernage.

1.3 Caractéristiques démographiques

Sur le plan démographique, la population de la région de Kédougou est estimée à 151357 habitants et l'arrondissement de Kéniéba comptait 22153 habitants lors du dernier recensement de 2013.

Dans la région de Kédougou, le département de Kédougou à lui tout seul regroupe 52 % de la population, Saraya 33% et Salémata 15 %. En 2013 la population s'est accrue de 3,5%, par rapport au recensement précédent, selon les données de l'ANSD, le département de Saraya connaît la plus forte poussée démographique avec 4% ; ceci s'explique par le développement de l'exploitation artisanale et industrielle de l'or.

La population est essentiellement rurale, environ 74,3 % de la population vivent en milieu rural ; le taux d'urbanisation est encore faible, avec 25,7% de citadins contre 45,2% au niveau national.

Dans le secteur de la santé, au regard des normes de l'OMS, on note un déficit de personnels de santé et d'infrastructures sanitaires notamment un hôpital avec un plateau technique assez relevé pour procurer aux populations les soins adéquats.

En 2013 la région de Kédougou avait un taux de mortalité de 68 pour 1000, ce qui dépasse la moyenne nationale qui est de 27 pour 1000. L'absence de pédiatrie explique en partie ce taux élevé. La mortalité maternelle est la plus élevée du Sénégal, avec un taux de 921 décès pour 100000 naissances, alors que d'après les

¹ terme utilisé pour désigner le site où s'exercent les activités de recherche de l'or

résultats du dernier recensement de la population, au niveau national ce taux est de 434 décès pour 100000 naissances (Situation Economique et Sociale régionale 2013- ANSD Avril-2015).

La région enregistre la plus courte espérance de vie du pays, d'après le recensement national, un enfant né en 2013 peut espérer vivre environ 55 ans, alors qu'au niveau national l'espérance de vie est en moyenne de 68,4 ans.

Concernant l'éducation, le taux brut de scolarisation moyen de la région de Kédougou est des plus bas du pays ; il est de 57,0% contre 80,0% au niveau national, selon le dernier RGPHAE 2013.

Cette situation sanitaire et scolaire qui impacte négativement sur le développement du capital humain en 2013 est bien résumé à travers cette phrase du document sur la situation économique et sociale de la région : « L'absence totale de gynécologue, l'insuffisance de sages-femmes et l'inexistence d'un hôpital, sont autant de facteurs explicatifs de cette situation préoccupante qui sévit dans cette région enclavée ». Ce constat pourrait être valable pour toute la zone de moyens d'existence SN 15.

2. RESULTATS DU PROFIL

2.1. Choix de l'année de référence

Le profil des moyens d'existence est réalisé dans un contexte où la physionomie de l'hivernage est fortement influencée par une pluviométrie déficitaire ; Les cinq dernières années sont marquées par des crises alimentaires récurrentes qui résultent de mauvaises campagnes agricoles, à l'image de celle de 2014/2015 qui a enregistré une baisse conséquente des productions agricoles.

Le choix de l'année de référence, dans une certaine mesure, a été influencé par cette réalité ; l'hivernage 2014 a été marqué par des pauses pluviométriques très longues, une installation tardive des pluies et finalement des récoltes bien en deçà de la moyenne des cinq dernières années. La production de l'hivernage 2013, correspondant à l'année de consommation 2013-2014, bien que moins bonne que 2012, est nettement meilleure que l'hivernage 2014.

En effet, des efforts importants ont été consentis par le gouvernement et les partenaires pour accompagner les agriculteurs et éleveurs avec la mise en place des semences certifiées et d'engrais.

La campagne agricole 2013/2014, a été très contrastée dans l'ensemble du territoire national, toutefois dans la région de Kédougou, la campagne a été globalement satisfaisante et l'installation tardive de l'hivernage n'avait pas affectée les productions agricoles.

Il a été enregistré des inondations de parcelles mais c'est surtout la région de Fatick qui a été touchée. Dans la zone de moyens d'existence, les inondations avaient détruit 201 ha de culture de maïs et de riz, le département de Kédougou.

L'année de consommation octobre 2013-septembre 2014 a été choisie comme année de référence pour la collecte des données.

2.2. Situation des marchés

Les marchés de la zone sont approvisionnés par Kédougou à partir de Tambacounda et Dakar.

Les ménages s'approvisionnent dans les loumas ou marchés hebdomadaires.

Les produits maraichers et l'arachide sont vendus à Kédougou, Kafory, Dindéfelo, Dakatély, Saraya, Salémata, Bantaco.

La ZME se caractérise par un faible maillage en marchés permanents et hebdomadaires ; les seuls marchés existant, dans cette vaste zone, sont ceux de Kédougou, Saraya, Salémata, Dindéfelo et Thiankoye.

Le riz, le maïs, le mil et le fonio sont les céréales achetées par les ménages. En année normale les marchés sont assez bien approvisionnés en denrées. De décembre à février les prix des céréales sont abordables sur les marchés, les ménages consomment encore leur propre production.

Le kilogramme de riz coûte environ 300 fcfa, le maïs entre 150 et 200 fcfa, le fonio 400 fcfa.

Les prix connaissent une hausse à partir du mois de mars, le kilogramme de riz peut alors coûter 350 fcfa, le maïs 250 et le fonio 500 fcfa.

Les cultures de rente commercialisées sont le coton et l'arachide, l'arachide est consommée par les ménages, une faible proportion est mise en vente. Le prix du coton est fixé à 250 fcfa, elle ne varie pas.

Les cultures maraichères vendues sont le gombo, l'oignon, le piment, le chou et la tomate. Les prix sont abordables d'octobre à février, selon la date de récolte de la spéculation ; le pic des prix est atteint durant la période de soudure.

Les prix du bétail sont bas d'avril à juillet, en pleine soudure pastorale, au moment où le tapis herbacé est complètement épuisé ; ces prix sont élevés à partir du mois de juillet quand les pâturages commencent à verdifier. Un bovin peut coûter 100000 fcfa, un ovin 25000 fcfa, un caprin 15000 fcfa, quand les prix sont abordables.

En période d'hivernage ce coût connaît un renchérissement et peut atteindre 200000 fcfa pour un bovin, 60000 fcfa pour un ovin et 25000 fcfa pour un caprin.

2.3. Le calendrier saisonnier

Le calendrier saisonnier de la zone est dominé par les activités agricoles concernant les différentes spéculations. Les cultures vivrières cultivées sont principalement le riz, le maïs et le fonio dans une moindre mesure.

Les semis sont effectués au mois de mai pour le maïs, la récolte a lieu en général au mois de septembre.

Le riz, principale céréale, est semé au cours du mois de juin, il est récolté en novembre-décembre. La date des récoltes influence les principales activités exercées par les ménages durant l'année. Elle constitue le début de la consommation sur champ des céréales comme le maïs, cette période correspond aussi au début de ventes des produits de rente comme le coton.

Les achats de céréales de base commencent au mois d'avril qui correspond à la période où la production de riz est consommée ; Cependant les achats de céréales peuvent commencer dès le mois de février pour les ménages pauvres qui n'ont pas une production qui leurs permettent de couvrir cinq mois de consommation.

Dans la zone les ménages consomment une partie de leur production, ils achètent aussi des céréales sur le marché une fois leurs stock épuisés. Le sucre, le lait et les autres aliments non essentiels sont achetés toute l'année.

Les activités d'auto emploi notamment l'orpaillage, occupent les ménages de novembre à juin.

En année normale la saison des pluies dure environ quatre mois de mai à septembre. La migration des animaux se déroule à l'intérieur de la région de Kédougou, les animaux se sont déplacés en quête de meilleurs pâturages. En général le bétail quitte le département de Salémata pour aller vers la zone de Kédougou, cette migration débute au mois de janvier, au moment où le tapis herbacé s'effrite, les animaux reviennent au mois de juin.

La production de lait est assez importante quand les vaches lactantes ont à leur disposition suffisamment d'herbe verte, cette période s'étend du mois de juin au mois d'octobre.

La migration des hommes se fait sous forme d'exode dans les zones d'orpaillage en général. Cet exode peut concerner un à deux personnes dans un ménage, pour une période de cinq mois (de janvier à mai).

Dans la zone, les principaux aléas sont les maladies qui affectent les animaux en plein hivernage durant la période post récolte de décembre à février. A la même période, le paludisme constitue la principale menace pour la santé humaine.

Figure 1 : calendrier saisonnier de la ZME 15

CALENDRIER SAISONNIER DE LA ZME 15												
	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct
Saisons												
Pluies												
Sèche												
Soudure												
Activités des moyens d'existence												
exode migration humaine												
migration animaux												
Periode de lactation												
cultures												
Riz												
maïs												
arachide												
coton												
Aléas-contraintes												
maladies animaux												
paludisme-autres												
maladies												
dettes												
remboursement prêts												
Légende												
Aliments de base												
Riz												
maïs												
mil												
Revenus												
vente de betail												
vente produits cueillette												
orpillage												
Dépenses												
Aliments de base												
Légende												

2.4. La catégorisation socio-économique des ménages

Le ménage, un ensemble de personnes qui vivent sous un même toit, partagent les repas et pourvoient ensemble à leurs besoins, est désigné sous plusieurs vocables : Fayandé, Khatandé, Fourba, Nakoré.

Les groupes socioéconomiques connaissent différentes appellations selon la langue. Les ménages nantis représentent environ 11% des ménages de la zone, les ménages moyens constituent 22% des ménages, les ménages pauvres et très pauvres représentent respectivement 34% et 33%.

Figure 2 : séance de catégorisation



Ces groupes de richesse sont très différentes au regard des caractéristiques ci-dessous :

Le nombre de personnes membres du ménage varie en fonction du groupe socioéconomique, les ménages nantis pouvaient avoir jusqu'à 15 personnes (de 15 à 17), les moyens 12, les pauvres 9 et les très pauvres 7 personnes.

Durant l'année de référence, un ménage nanti cultivait en moyenne 6 ha dont 4 ha de culture vivrière et 2 ha de culture de rente ; Il possédait deux paires de bœufs utilisées pour le labour des champs. La location des bœufs de labour leurs procuraient un revenu. La possession d'un grand nombre de bovins par les ménages nantis, dans cette zone plutôt agricole, est due à la présence de l'ethnie peulh qui de loin représente l'ethnie majoritaire ; Dans la zone, les peulhs sont également éleveurs mais ils se sont sédentarisés.

Les ménages moyens possèdent aussi du bétail notamment des bovins, cet élément constitue un élément discriminant entre le groupe des nantis et celui des pauvres.

La proportion de ménages pauvres est (67%) très proche du seuil de pauvreté de la région de Kédougou ; la dernière enquête de suivi de pauvreté de 2011 estimait que 66,2 % des ménages étaient pauvres. Bien que le revenu par personne ne permet pas de différencier de manière significative les ménages très pauvres et pauvres, ces derniers possèdent plus de superficies de terres que les très pauvres et cultivent plus de surfaces. Durant l'année de référence un ménage pauvre possédait au plus un bovin, alors que les ménages très pauvres n'en possédaient pas.

Le niveau d'instruction est plus élevé chez les ménages nantis et moyens, les enfants réussissent à atteindre le niveau supérieur, il faut noter que ces ménages ont un nombre d'enfants scolarisés plus élevé que les très pauvres et pauvres.

Les principales activités des ménages nantis sont l'agriculture, l'élevage et l'orpaillage.

Pour l'orpaillage, il convient de noter que même s'il est pratiqué par tous les groupes socioéconomiques, la nature des activités diffère; les nantis et les moyens en général sont propriétaires de « dama »², ils participent au financement des activités en achetant le matériel nécessaire et en assurant la ration quotidienne des manœuvres (membres des ménages pauvres et très pauvres) chargés d'extraire le sable et les cailloux contenant les pépites d'or.

Les ménages pauvres et très pauvres ont surtout pour activité en plus de l'orpaillage, l'exploitation des produits de cueillette notamment le pain de singe, le *Saba senegalensis* (madd).

Figure 3 : principales caractéristiques des ménages

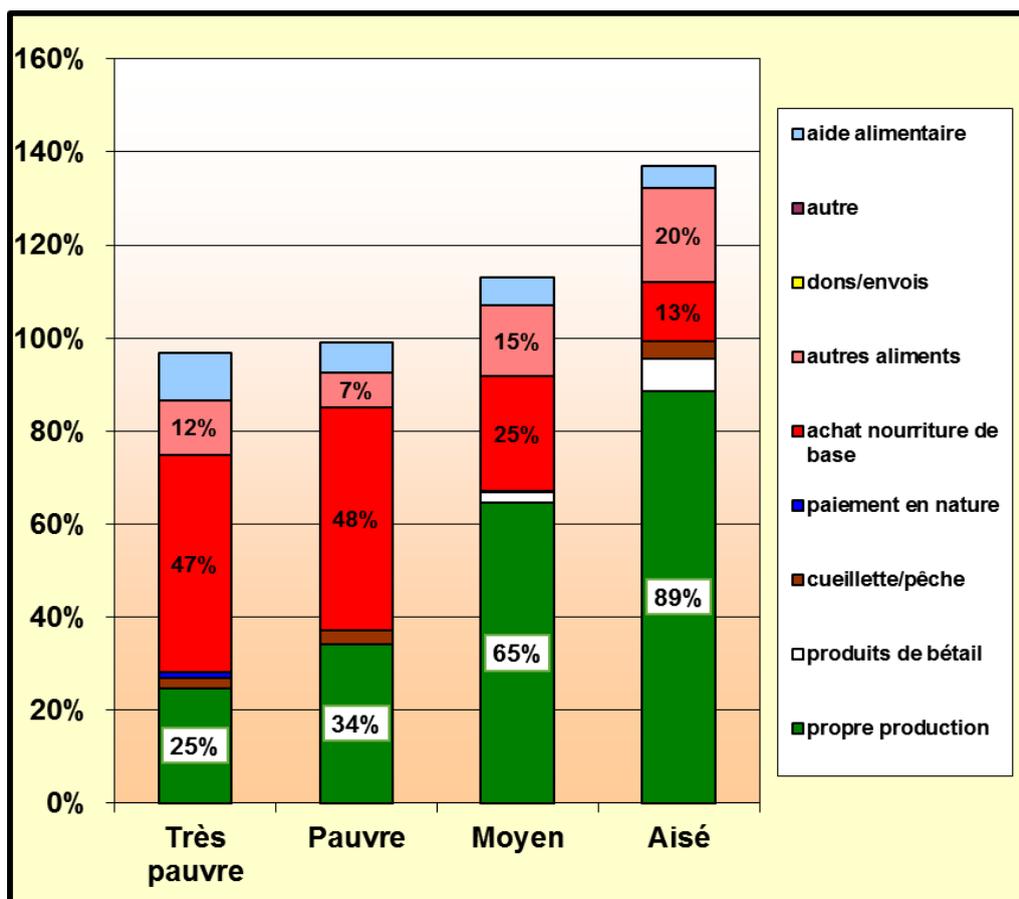
GSE	Proportion	TAILLE MENAGE	Revenu moyen par personne	Propriété foncière (ha)	Terre cultivée (ha)	cultures vivrières (ha)	cultures de rente (ha)	Bovins	Caprins	Ovins	Anes
TP	33%	7	76429	1	1	0,5	0,5	0	1	1	0
P	34%	9	76606	2	1,5	1	0,5	1	2	1	0
M	22%	12	80491	5	3	2	1	8	5	4	1
A	11%	15	82977	7	6	4	2	28	12	8	2

2.5. Sources de nourriture

Les sources de nourriture sont constituées de la propre production et des achats. En année normale, les ménages couvrent au moins un quart de leurs besoins caloriques à partir de leur propre production. L'autoconsommation est une pratique très développée dans la zone. La production de maïs, de riz et d'arachide est généralement consommée par les ménages, une petite quantité est commercialisée. Cette forte propension à consommer les céréales concerne les ménages des différents groupes socioéconomiques, elle pourrait être un facteur de promotion de la consommation des produits locaux.

² Le trou creusé pour rechercher l'or, le dama est dans un dioura qui est constitué de plusieurs trous.

Figure 4 : sources de nourriture des GSE



Les ménages nantis sont presque auto suffisants, 89% de leurs besoins en nourriture sont couverts par leur propre production ; En année de référence les nantis arrivent à couvrir 137% de leurs besoins, les moyens couvrent environ 113 % de leurs besoins énergétiques.

Les ménages nantis et moyens ont comme seconde source de nourriture les achats qui couvrent en moyenne respectivement 33% et 40% de leurs besoins.

Les produits du bétail notamment le lait permet aux ménages de diversifier leur alimentation, il contribue respectivement pour 7% et 2% chez les ménages nantis et moyens.

La cantine scolaire avec environ 5 à 6% d'apport est une aide non négligeable pour les ménages du groupe des nantis qui plusieurs enfants qui fréquent l'école.

Les ménages pauvres et très pauvres couvrent l'essentiel de leurs besoins caloriques à partir des achats. En année de référence ces ménages arrivaient à couvrir difficilement leurs besoins caloriques, avec respectivement 99% et 97% des besoins couverts.

Les céréales (riz, sorgho, mil, maïs et le fonio dans une moindre mesure) constituent les denrées de base qui sont achetées ; les autres denrées achetées sont le lait, l'huile, la viande et le pain.

Les achats permettent aux ménages pauvres et très pauvres de couvrir respectivement 55 et 59% de leurs besoins énergétiques.

Cela traduit un taux de dépendance au marché très fort. Les ménages très pauvres ne couvrent que 25% de leurs besoins par leur propre production, soit environ trois mois de consommation. Les faibles superficies emblavées en cultures vivrières par ces ménages (0.5 ha) expliquent cette situation, les faibles rendements à l'hectare estimés entre 750 et 800 kg avec le système de culture traditionnel.

Malgré l'aide alimentaire et l'apport de la cantine scolaire les ménages pauvres et très pauvres couvraient difficilement leurs besoins durant l'année de référence.

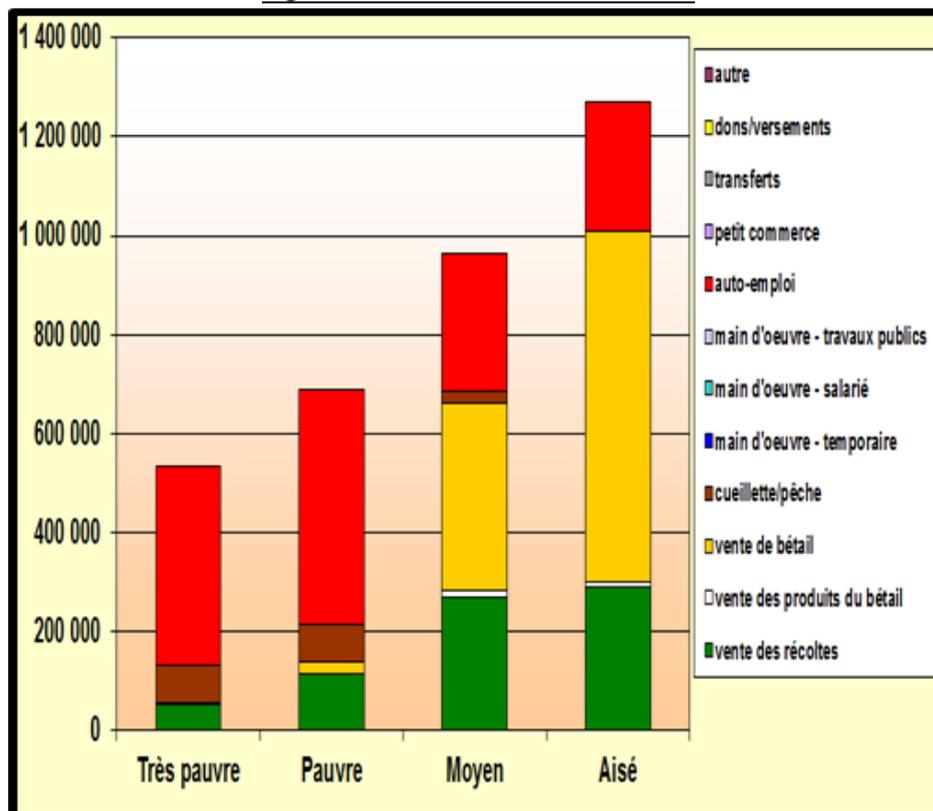
La consommation des produits de cueillette apportent 2 à 3% aux ménages du groupe des pauvres.

La consommation des produits maraichers contribue aussi à la nourriture des ménages, même si l'apport de ces produits à la couverture des besoins des ménages est insignifiant, leur consommation participe à la diversification des sources de nourriture.

2.6. Les sources de revenus monétaires

Dans la zone de moyens d'existence pluviale/maïs et orpaillage les sources de revenus des ménages nantis et moyens sont la vente de bétail, la vente des récoltes et l'auto-emploi. Un ménage nanti typique pouvait gagner 1.297.350 fcfa, un ménage moyen gagnait 976.014 fcfa.

Figure 5 : sources de revenus des GSE



La principale source de revenus des ménages nantis et moyens est la vente du bétail avec respectivement 55% et 39% des revenus, ensuite la vente des récoltes avec 24% et 28%. L'orpaillage contribuait pour 20% et 22% des revenus des ménages nantis et moyens.

Dans la zone, la présence des peulh éleveurs explique la prépondérance de la vente du bétail en particulier pour les nantis. En moyenne durant l'année de référence un

ménage nanti vendait quatre bovins.

Dans tous les villages de l'échantillon la vente des bovins est la source de revenus la plus typique. Les caprins sont aussi vendus mais ils constituent surtout une sorte d'épargne pour les femmes qui les vendent en cas de besoin. La vente des récoltes représente la deuxième source de revenus des ménages nantis et moyens avec respectivement 24% et 28% de leurs revenus.

Cette source de revenus est constituée essentiellement des ressources tirées de la commercialisation du coton qui est cultivé uniquement par les ménages moyens et nantis, car elle nécessite beaucoup d'intrants.

Les produits maraichers comme le gombo, le chou et l'oignon contribuent aux revenus des ménages moyens et nantis.

La vente des produits de cueillette notamment le madd et le pain de singe contribuent également aux revenus des ménages moyens.

L'orpaillage est la source de revenus la plus typique de la zone ; durant l'année de référence les ménages des différents groupes de richesses se sont consacrés à cette activité qui procurait aux ménages nantis et moyens respectivement 20% et 22% de leurs revenus.

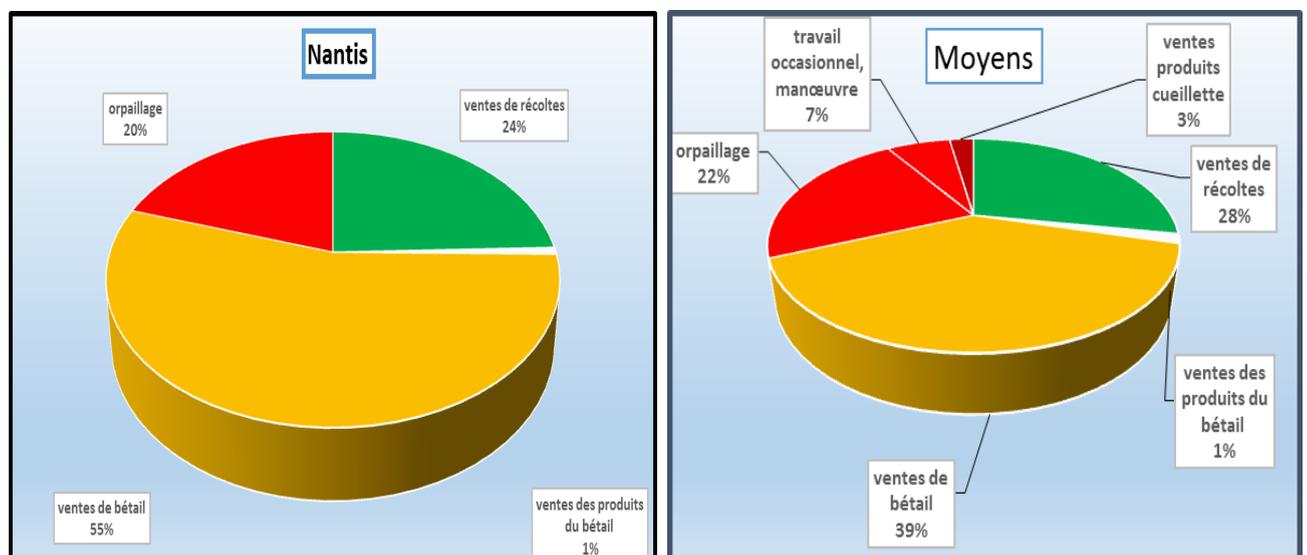
Ces deux groupes investissent plutôt dans la recherche de l'or en finançant l'exploitation de «dama» ou trou, dans les «diouras» qui sont des sites où on recherche de l'or.

Les revenus sont ensuite partagés entre le propriétaire du dama et les manœuvres chargés de travaux d'extraction du sable et de recherche de minerai. Durant l'année de référence un ménage nanti ou moyen pouvait posséder un à deux «dama».

Le propriétaire du trou prend en charge l'achat du matériel de travail, corde, marteau, pic et pelle. Il assure aussi la nourriture du manœuvre pour la durée de l'exploitation du dama ; Le gain n'est pas toujours assuré, la recherche peut être infructueuse après plusieurs mois d'activité. C'est une activité assez risquée qui nécessite des moyens conséquents que les pauvres ne détiennent pas.

Les ménages moyens possèdent des sources de revenus assez diversifiées. Ils procèdent à la vente des produits de cueillette qui génère 11% de leurs revenus, et des produits du bétail.

Figure 6 : sources de revenus des ménages nantis et des moyens



Les ménages pauvres et très pauvres tirent leurs revenus de l'auto-emploi, la vente des produits de cueillette et la vente des récoltes. En année de référence le montant de leurs revenus s'élevait à 689450 fcfa pour un ménage pauvre, 535000 fcfa pour un ménage très pauvre.

Les ménages pauvres et très pauvres ont comme principal source de revenus l'auto-emploi, durant l'année de référence les activités d'orpaillage et le travail occasionnel procuraient respectivement 37% et 38% des revenus globaux d'un ménage très pauvre.

La vente de paille, est l'activité la plus typique pour les ménages pauvres et très pauvres. Elle était pratiquée dans au moins 60% des villages de l'échantillon, pendant quatre mois durant la saison morte.

La bonne pluviométrie de la zone favorise la production d'une biomasse assez importante; Environ deux personnes peuvent être occupées par cette activité.

Cependant les ressources obtenues grâce à la vente des crintin (60.000 fcfa) sont plus conséquentes pour les ménages très pauvres.

La part la plus importante des revenus du « travail occasionnel et manœuvre » provient des travaux de maçonnerie effectués par les ménages pauvres et très pauvres, ces revenus représentent 56% des revenus total issu du « travail occasionnel et manœuvre », soit 112000 fcfa.

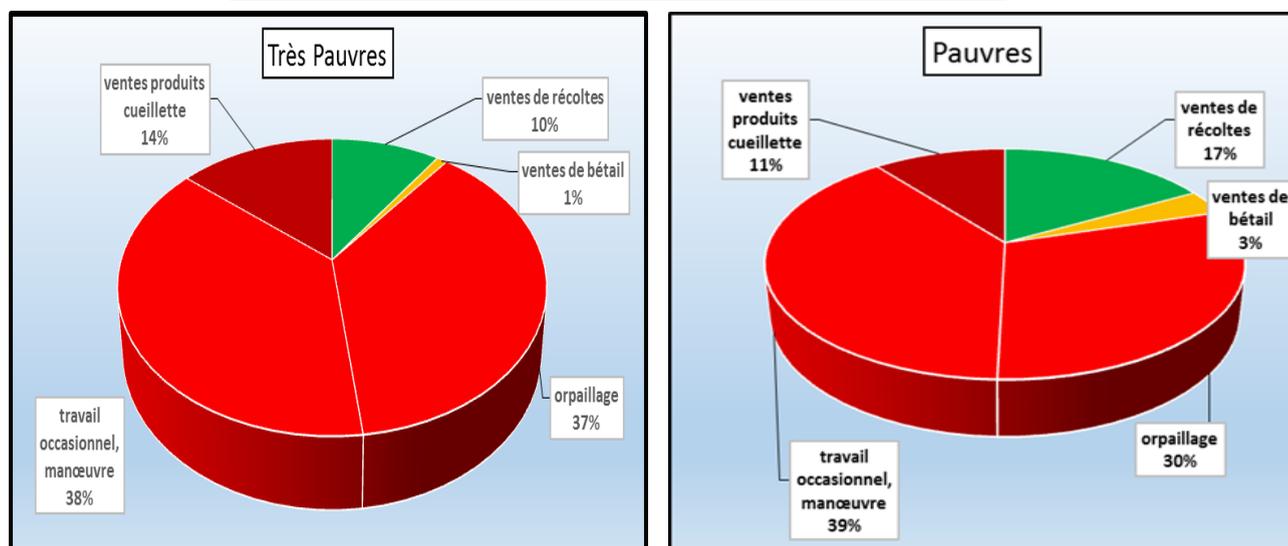
L'orpaillage est en réalité la deuxième source de revenus des ménages très pauvres et pauvres, ils s'adonnent de plus en plus à cette activité, raison pour laquelle le travail de main d'œuvre agricole est en net recul. L'orpaillage contribue pour 37% aux revenus des ménages pauvres. En année normale, un ménage très pauvre ou pauvre pouvait gagner jusqu'à 50000 f par mois grâce aux activités liées à la recherche de l'or dans les «diouras».

Pour les ménages pauvres la vente des récoltes contribue environ pour 17% à leurs revenus ; il faut noter que c'est surtout la commercialisation de la production maraichère (avec l'oignon, l'aubergine et la salade) et arboricole notamment la mangue qui permet aux ménages d'avoir des revenus supplémentaires.

La vente des produits de cueillette avec le pain de singe et le Saba senegalis (madd) contribue également pour 11% aux revenus des pauvres.

Les ménages très pauvres tirent aussi un revenu important de la vente des produits de cueillette.

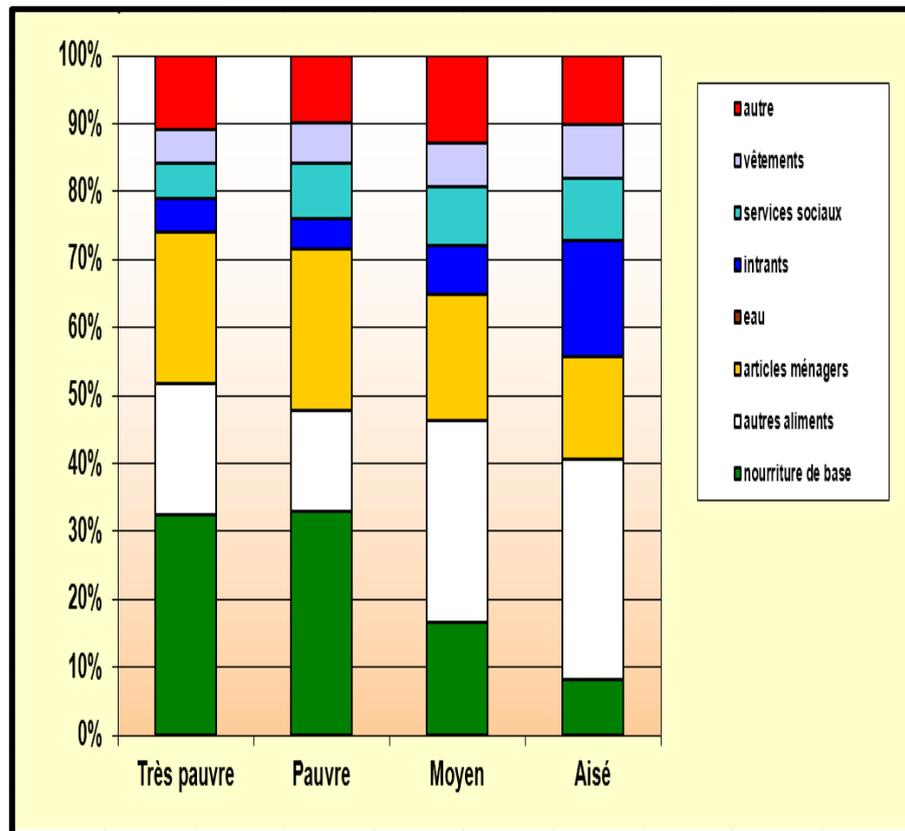
Figure 7 : sources de revenus des ménages très pauvres et pauvres



2.7. Le schéma des dépenses des ménages

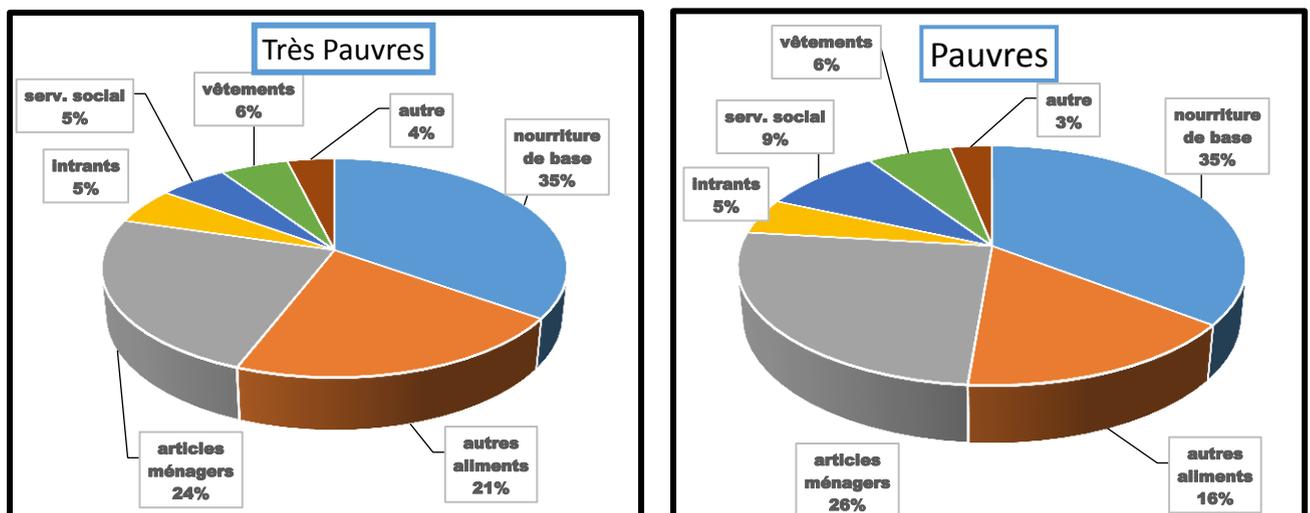
Le modèle des dépenses dans la zone varie en fonction du groupe socioéconomique. Durant l'année de référence, dans un ménage du groupe des pauvres, 35% des dépenses était consacré à l'achat de céréales : le riz, le maïs et le mil, qui représentent 32% des revenus du ménage.

Figure 8 : le modèle des dépenses des GSE



La part des autres aliments et articles ménagers achetés est de 21% et 24% pour les très pauvres, 16% et 26% pour les ménages pauvres. Par conséquent les achats de nourriture représentent 80% des dépenses des ménages très pauvres et de 77% pour les pauvres ; ce qui traduit une forte dépendance au marché des ménages pauvres dans cette zone. En 2013-2014, les ménages pauvres de la zone avaient dépensé en moyenne 33000 f cfa pour acheter des vêtements.

Figure 9 : schéma des dépenses des ménages très pauvres et pauvres



Malgré une forte disposition à consommer la production vivrière, des efforts sont encore nécessaires pour amener les ménages pauvres à produire davantage de cultures vivrières et réduire ainsi leur forte dépendance au marché.

La part des dépenses consacrées à l'achat de nourriture diminue en fonction du groupe. Les ménages moyens consacrent environ 68% de leurs dépenses à l'achat de nourriture. Ce taux est de 56% pour les ménages nantis.

Les dépenses en intrants étaient surtout effectuées par les ménages nantis, elles représentaient environ 17% de leurs dépenses totales. Cette catégorie de dépenses inclut les investissements effectués pour améliorer le capital productif des ménages nantis avec l'achat d'engrais, de produits vétérinaires pour le bétail, l'embauche d'ouvriers agricoles.

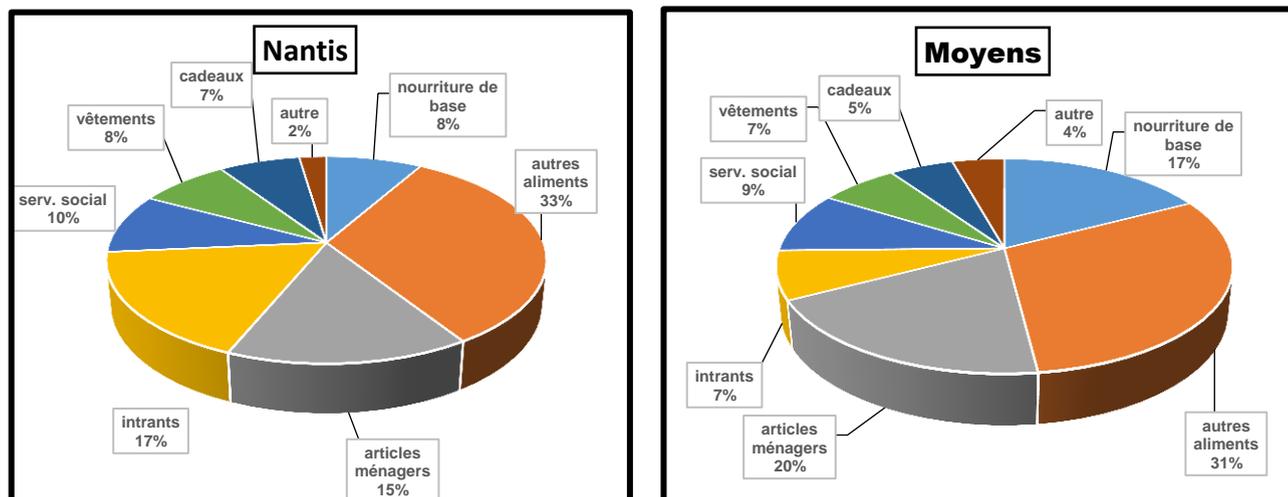
Dans la zone, l'emploi des ouvriers reste l'apanage des ménages nantis qui cultivent surtout du coton et emblavent des superficies importantes de maïs et de riz. Ces dépenses incluent également les investissements réalisés pour l'exploitation des « damas ».

Par contre les dépenses dans le social et le développement du capital humain sont plus importantes chez les groupes Moyens et Nantis. Les dépenses de santé et d'éducation sont légèrement différentes d'une catégorie à une autre, les nantis y ont consacré environ 120000 f, les moyens 85000, les ménages pauvres 57000 fcfa et les très pauvres 27500 fcfa.

Les ménages n'ont pas payé d'impôts durant l'année de référence en 2013-2014.

Les cadeaux et dons n'ont pas occasionné de dépenses chez les ménages pauvres, la proportion de ces dépenses atteint environ 5% pour les ménages moyens et 7% pour les ménages nantis.

Figure 10 : schéma des dépenses des ménages nantis et moyens



3. RISQUES ET CHOC ET STRATEGIES

A l'image des zones sahélienne, dans la zone pluviale-maïs-orpaillage, les ménages sont confrontés aux aléas climatiques ; les agriculteurs vulnérables et les agropasteurs propriétaires des petites exploitations agricoles sont les premières victimes des effets des changements climatiques.

Ainsi, la ZME N°15 est également confrontée aux fortes fluctuations annuelles de la pluviométrie. En 2013, au mois d'août la région de Kédougou, en particulier le département de Kédougou a connu des inondations de parcelles de cultures avec environ 300 ha de maïs et de riz inondées. D'autres hivernages se caractérisaient par la baisse du cumul des hauteurs des pluies et les pauses pluviométriques impactant négativement les productions agricoles.

En cas de mauvaise année, les ménages nantis et moyens adoptent comme stratégies la réduction des dépenses d'habillement et d'équipement. La vente du bétail et des produits du bétail est aussi augmenter, ils peuvent vendre deux fois plus d'animaux et de lait.

La réduction des quantités et du nombre de repas sont aussi envisagées en cas de choc. Les ménages estiment que malgré l'augmentation de la vente de bétail, leurs revenus ne seront pas augmentés de manière substantielle, car les prix connaissent aussi une baisse due à l'état d'embonpoint du bétail.

Les ménages pauvres et très pauvres privilégient l'augmentation de la vente de bois et de paille, la migration et le petit commerce comme stratégies en cas de mauvaise année.

réduction de repas
diminution de la quantité de semences et d'engrais
réduction de repas (pas de petit déjeuner)
diminution de la quantité consommée par jour
réduire les dépenses quotidiennes
réduction des dépenses d'habillement et d'équipement

La zone se caractérise par l'enclavement de plusieurs villages à cause de l'absence de piste de production et des pluies qui isolent certaines localités un bon hivernage. Cette année le département de Salémata était inaccessible durant la saison des pluies. L'insécurité alimentaire n'est pas nécessairement liée à des ruptures de disponibilités, l'état du capital physique de la zone est un élément déterminant dans l'atteinte de la sécurité alimentaire.

Les épizooties constituent une menace sérieuse pour la préservation du bétail qui représente une importante source de revenus dans cette zone de moyens d'existence.

Toutefois la menace la plus sérieuse, provient certainement, du caractère informel et incontrôlé des activités d'orpaillage.

Les populations qui vivent dans les environs des sites aurifères sont constamment exposés aux dangers provenant des maladies pulmonaires ; Les activités agricoles sont compromises par l'exploitation de l'or qui nécessite l'ouverture et l'exploration de terres pour extraire l'or. Les ménages agricoles sans moyens, sont livrés aux sociétés multinationales qui, avec la complicité de nationaux, sont entrain de s'aliéner des terres cultivables pour en faire des carrières.

Si aucune action de gouvernance ou réglementaire n'est entreprise, pour préserver le capital naturel, les ménages agricoles risquent d'abandon l'agriculture par manque de terres cultivables dans leur voisinage immédiat ou à cause des opportunités de revenus, nettement supérieures, offertes par l'orpaillage.

4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La réalisation du profil des ménages vivant dans la zone de moyens d'existence SN15, pluviale-maïs-orpaillage offre aux chercheurs et acteurs de la sécurité alimentaire, l'opportunité de mieux connaître les options des ménages pour se procurer de la nourriture et des revenus.

Les résultats mettent en relief la tendance des ménages à consommer leur propre production pour couvrir leurs besoins énergétiques. Cependant, l'accès aux moyens de production adéquats reste difficile pour les ménages pauvres. Les perspectives pour améliorer l'autoconsommation passent nécessairement par une augmentation des emblavures, en cultures vivrières et en cultures de rente, qui sont faibles.

La croissance rapide de l'activité aurifère dans la zone demeure une contrainte majeure pour l'augmentation des surfaces cultivables et un développement de l'agriculture. La concurrence des activités d'orpaillage risque de compromettre le travail de main d'œuvre agricole, hypothéquant davantage les efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires pour promouvoir une agriculture moderne.

Les recommandations suivantes ont été formulées aux autorités et aux partenaires au développement pour une meilleure prise en charge de ces préoccupations :

- ❖ accentuer la dotation en matériel agricole des ménages pauvres afin de les accompagner dans la mise en valeur des terres ;
- ❖ promouvoir une politique d'aménagement des terres pour augmenter les superficies emblavées en cultures vivrières ;
- ❖ mettre en place des unités industrielles pour la valorisation des produits agricoles locaux et le développement de l'auto-consommation ;
- ❖ promouvoir une politique foncière qui permette une occupation rationnelle des terres dans cette zone, afin de favoriser une cohabitation harmonieuse entre les activités aurifères et l'agriculture ;
- ❖ mettre en place une politique de développement des infrastructures de base afin de désenclaver la zone.

ANNEXES

Méthodologie de l'approche de l'analyse de l'économie des ménages

L'approche standard pour la conduite d'une étude HEA repose sur les différentes étapes suivantes:

1. La sélection de la zone d'étude et l'identification des villages échantillons

Huit (08) à douze (12) villages représentatifs seront sélectionnés dans la zone d'étude (SN13). Cette sélection sera faite sur la base des informations obtenues auprès de certains informateurs clés (Services techniques de l'administration, ONG, projets de développement intervenant dans la zone et représentants communautaires). Les villages qui ont été choisis sont :

Kafory, Bagnomba, Ségou, Afia Pont, Samécouta dans le département de Kédougou. Dans le Salémata les villages de Diougol et Diara Pont ont été choisis, Nafadji, Bransan et Bambaraya sont les villages du département de Saraya.

2 La collecte des données secondaires

Il sera procédé, avant la collecte des données proprement dite sur le terrain, à une revue documentaire afin d'obtenir des informations pertinentes sur les moyens d'existence de la zones d'étude. Le SECNSA ainsi que ses partenaires techniques et financiers (PAM, FAO, UNICEF et autres services techniques) mettront à la disposition du team leader les documents nécessaires pour une bonne compréhension de la zone d'étude.

3 Formation des enquêteurs

Pour assurer une bonne collecte des données, une formation de base théorique et pratique sur les principes et la méthodologie de l'approche ainsi que sur les techniques de collecte des données sera dispensée par le team leader (déjà formé en HEA) à l'endroit des enquêteurs.

La durée de cette formation de base sera de cinq (5) jours au cours de laquelle les différents aspects de l'approche ainsi que la méthodologie de la collecte des données seront traités. Les modules développés par le FEG³ seront utilisés dans cette formation. Le brainstorming sera la méthode utilisée pour la formation, ce qui permettra à la fin d'avoir une bonne vision sur la zone à étudier. Il serait souhaitable de disposer de traducteurs si les enquêteurs ne maîtrisent pas la langue de la zone. Ces derniers doivent également suivre la formation. Treize (13) enquêteurs ont été formés.

4 Enquête sur les marchés

L'approche HEA dispose d'un manuel de terrain qui doit être réactualisé pour chaque zone d'étude. Ainsi une enquête sur les marchés sera faite afin de déterminer pour les principaux produits de consommation les unités de mesures locales, les quantités et les prix. Il sera également question d'identifier les circuits commerciaux et les variations saisonnières des prix. Cette étape permet d'administrer la fiche 2 dite fiche de marché.

Les marchés de Mako et Kédougou ont été visités pour les besoins de l'enquête.

5 Catégorisation socio-économique des ménages

Au niveau de chaque village échantillon, il sera procédé à l'administration de la fiche communautaire (F3) au cours d'un focus group avec les principaux leaders d'opinions du village (Chef de village, Chef de religieux, Sages du village, représentants des associations de jeunes et de femmes). Il sera question au cours de ces focus de procéder à l'administration de ce questionnaire, à l'identification des différents groupes socio-économiques, leurs représentations (à travers la méthode des tas proportionnels) et les caractéristiques (taille du ménage, superficie, possession animaux). Les informations relatives au village telles que l'histoire, les activités économiques et les événements marquants seront également recueillies.

6 Etablissement du calendrier saisonnier de la zone d'étude

L'élaboration du calendrier saisonnier des principales activités économiques de la communauté villageoise se fera durant ce même focus group.

Ce calendrier saisonnier décrira les différentes activités pendant l'année de consommation de référence retenue. Il détaille les activités agricoles et d'élevage ainsi que toutes les autres activités ou événements importants pour les ménages. Il permet de comprendre l'influence de la saisonnalité dans l'économie des ménages. Sur la base des différents calendriers établis dans les 8 ou 12 villages échantillons, il sera élaboré un calendrier unique pour la zone prenant en compte toutes les données essentielles.

7 Identification et quantification des sources de nourriture, des sources de revenus et des schémas de dépenses des ménages pour les catégories socio-économiques identifiées

Des focus group seront conduits dans chacun des villages échantillons avec des représentants des différents groupes socio-économiques dûment désignés par les différentes communautés villageoises. En général, quatre (4) groupes se dégagent des entrevues communautaires : les **très pauvres**, les **pauvres**, les **moyens** et les **Nantis**. Chacun de ces groupes ayant une appellation locale spécifique propre à la communauté étudiée.

Ces représentants seront de préférence au nombre de six (6) par groupes socio-économiques (idéalement 3 hommes et 3 femmes) et sont proposés par les leaders d'opinions sur la base de leur consentement. Ils doivent être informés du jour de l'entretien.

L'interview semi-structurée se fera pour avoir les caractéristiques du groupe étudié, ses sources de nourriture, de revenus et le schéma de dépenses durant une année dite de référence. Cette année doit être une année dite typique ou normale, c'est-à-dire une année qui reflète les conditions de vie habituelles (ni trop bonne, ni trop mauvaise).

Il sera effectué aussi au cours de cette entrevue une analyse des risques, chocs, de la flexibilité des populations à faire face aux différents chocs auxquels elles sont exposées et des stratégies adoptées en réponse aux chocs.

8 Analyse, dissémination et intégration des résultats

L'ensemble des données sera intégré dans une base de données informatique de type Excel conçue à cet effet.

Après l'administration des fiches 4 dans quelques villages, il est important de faire une analyse intermédiaire afin de voir la cohérence des données et augmenter la qualité des informations à collecter dans les villages restants.

La consolidation des données sera faite par toute l'équipe. Une fois consolidées les données seront utilisées pour produire les différents graphiques d'une enquête HEA (les caractéristiques des groupes, les sources de nourriture, les sources de revenus et les schémas des dépenses).

Les résultats seront partagés au cours d'une réunion de restitution avec les autorités de la zone. Les observations formulées au cours de cette réunion seront prises en compte et intégrées dans les rapports finaux.